

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation contact@mupras.com
- Prise en charge pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-492514

N° D: 1561

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **1057**

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **DELFI**

KAMILIA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Dr. Houda EL HADI
CARDIOLOGUE
159, Bd Sidi Maârouf, (Lot Dandou)
1er Etage, Sidi Maârouf - Casablanca
Tél: 0522 58 48 57 - 06 50 69 53 38*

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin assistant le Psychiatre dans les Actes
22/10/2019	Consultation	1	250 Dhs	Dr. HOUSSSEIN EL HADJ CARDIOLOGUE 155 Bd Sidi Maârouf, (lot Dandoun) 1er Etage, Sidi Maârouf, Casablanca Tel: 0522 58 48 57 - 06 50 69 53 36

22/11/2019 Elegear 650 ~~DA~~ Tel: 0522 58 46 57 - 06 50 69 53 36
Dr. Houda EL HADI

EXECUTION DES ORDONNANCES (à la fin de l'acte VI, lot Dandoun)

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	1er Etage, Sidi Maârouf - Casablanca Montant de la Facture Tél: 0522 58 48 57 - 05 50 69 53 36

doun)
blanca
53 36
091026708

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

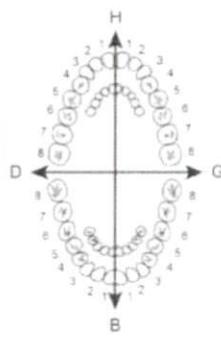
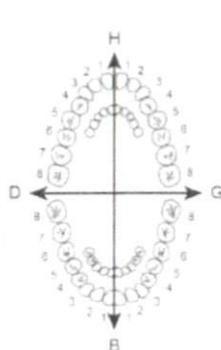
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel. Thérapeutique. nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Cabinet de Cardiologie

Docteur Houda EL HADI

N° 159, Bd Sidi Maarouf (lot. Dandoun)

Sidi Maarouf- Casablanca

Tél : 05 22 58 48 57 INP : 091026708

NOTE D'HONORAIRES DU :

24/11/19

Non du patient : Delfi Kamila

Actes :

G + ECG : 250 Dh

Electro coeur : 650 Dh

Somme :

900 Dh



Dr Houda EL HADI

Cardiologue

Diplômée de la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

DIU Echocardiographie de la faculté
Victor Segalen Bordeaux II

DU Épreuve d'effort et réadaptation cardiovasculaire de la faculté Victor Segalen Bordeaux II



الدكتورة هدى الهاشمي

ال اختصاصية في أمراض القلب والشرايين

دبلوم الفحص بالصدى بكلية بوردو ||

دبلوم اختبار الجهد بكلية بوردو ||

Mme DELFI Kamilia Casablanca, le

47 ans, SCA douleur évoluant depuis 3 jours

Mesures TM mm :

Ao : 28 SIV : 8 VG : 45/29

OG : 37 PP : 9 EF : 66%

- VG non dilaté, non hypertrophié, de fonction systolique préservée, FEVG en 2D à 45%. Large akinésie apicale et des segments apical et médian de la paroi inféro-septale. Thrombus apical de 25/8 mm.
 - Massif auriculaire non dilaté.
 - VD non dilaté, de bonne fonction systolique, onde S'au DTI à 15 cm/s. Insuffisance tricuspide minime permettant d'estimer la PAPS à 31+5 mmHg.
 - Profil transmitral de type anomalie de la relaxation ($E/A=0,89$; $E/E' =10,21$).
 - Valves mitrales fines, fuite mitrale minime, pas de sténose.
 - Sigmoïdes aortiques d'échostructure normale, pas de fuite aortique ni de sténose.
 - VCI non dilatée mesurant 9 mm, compliant.
 - Péricarde sec.
 - Aorte thoracique initiale et abdominale de taille normale

Au total :

Cardiopathie ischémique. EFVG à 45%

Thrombus apical

Insuffisance mitrale minime

Pas d'HTAP



Lotissement Dandoun N°159 Sidi Mâarouf, 1^{er} étage - Casablanca

Tél. : 05 22 58 48 57 - Urgences : 06 50 69 53 36 - E-mail : dr.elhadi cardio@gmail.com

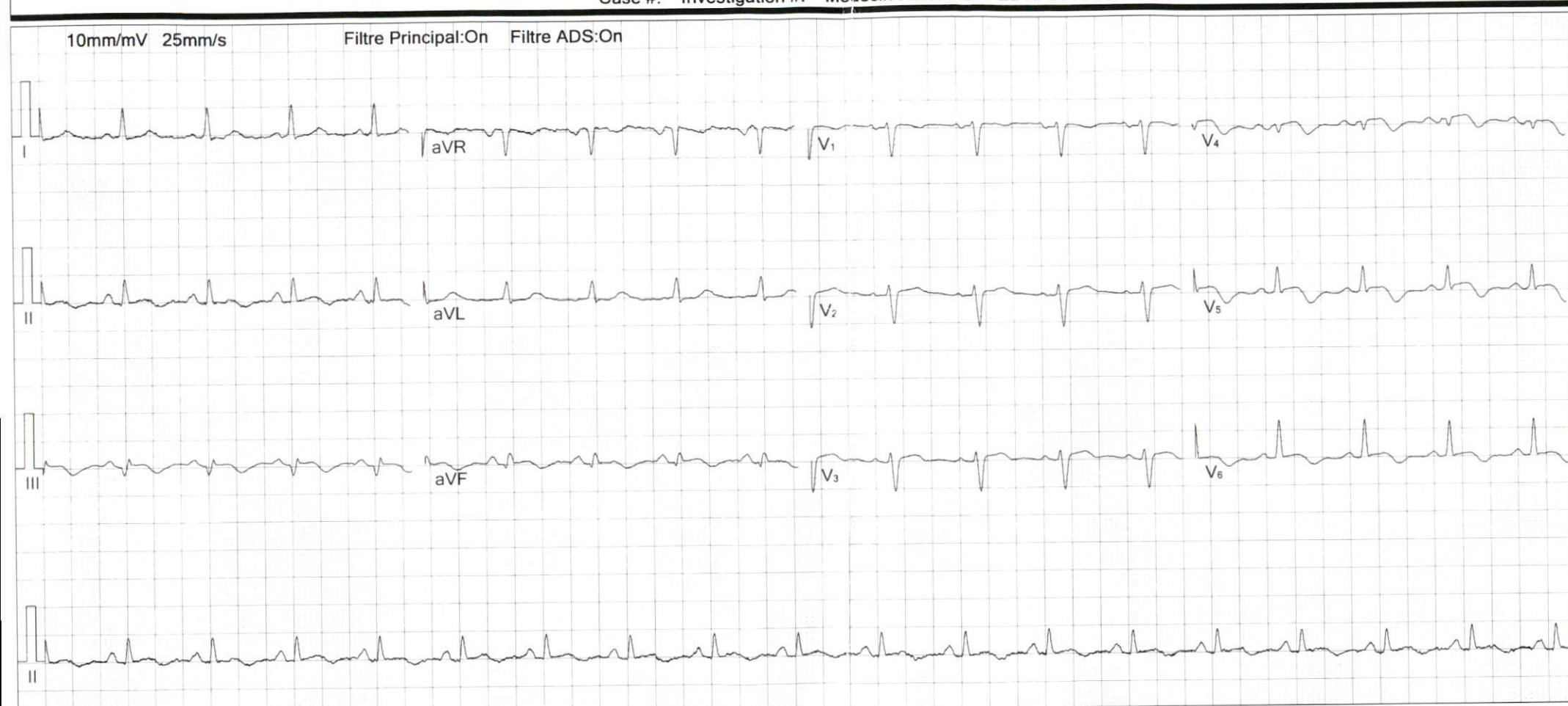
ECG

Dr EL HADI Houda

NOM:KAMILIA DELFI ID : Genre :Femme Age :47 DOB :14-07-1972 Date of Test :22-11-2019 16:55
Case #: Investigation #: Médecin Référent:Dr EL HADI Houda

10mm/mV 25mm/s

Filtre Principal:On Filtre ADS:On



Fréquence :	1000 Hz	Intervalle QT :	355 ms
Durée Echantillon :	14 s	Intervalle QTc :	456 ms
FC :	99 bpm	Axe P :	63.5°
Durée P :	82 ms	Axe QRS :	22.2°
Durée QRS :	78 ms	Axe T :	-8.7°
Durée T :	247 ms	RV5/SV1:	0.46/0.54mV
PQ Interval :	117 ms	RV5+SV1:	1.00mV

Suggestion :

Dr. Houda EL HADI
CARDIOLOGUE
159, Bd Sidi Maârouf, (lot Dandoun)
1er Etage, Sidi Maârouf - Casablanca
Tél: 0522 58 48 57 - 06 50 69 53 38

Signature Médecin: